

Guide pour la discussion avec votre médecin concernant la SEP et les vaccins contre la COVID-19



Face à la quantité croissante de vaccins disponibles contre la COVID-19, bon nombre de personnes atteintes de la SEP se demandent si elles devraient se faire vacciner et à quel moment. Lors de votre prochain rendez-vous chez le médecin, le présent guide de discussion pourrait vous aider à obtenir les réponses aux questions que vous vous posez à propos de la SEP, de la COVID-19 et des vaccins contre la COVID-19.



Devrais-je me faire administrer le vaccin contre la COVID-19 si j'ai la sclérose en plaques?

On ne dispose pas encore de données sur l'innocuité et l'efficacité réelles de ces vaccins chez les personnes atteintes de SEP. Néanmoins, il est recommandé que les personnes atteintes de SEP envisagent de se faire vacciner contre la COVID-19. Consultez votre médecin pour savoir si vous devriez recevoir le vaccin contre la COVID-19 ou non¹.

Le risque de survenue de la COVID-19 est-il plus élevé chez les personnes atteintes de la SEP?

Les personnes atteintes de la SEP ne sont pas plus susceptibles de présenter la COVID-19 que la population générale². Adressez-vous à votre médecin pour obtenir plus de renseignements.

Le vaccin contre la COVID-19 aggravera-t-il ma sclérose en plaques?

Si la possibilité d'une aggravation de vos symptômes vous préoccupe, parlez-en à votre médecin. Il est peu probable que l'administration des vaccins contre la COVID-19 déclenche une poussée ou qu'elle influe sur la progression de la maladie à long terme. De façon générale, les risques associés à la COVID-19 sont probablement supérieurs aux risques que pourrait comporter la vaccination¹.

Devrais-je me faire administrer le vaccin contre la COVID-19 si je suis actuellement un traitement par un médicament modificateur de l'évolution de la SEP?

On croit que les vaccins contre la COVID-19 approuvés au Canada peuvent être administrés en toute sécurité aux personnes qui reçoivent des médicaments contre la SEP. Certains MMÉSP peuvent amoindrir l'efficacité des vaccins contre la COVID-19, mais les personnes concernées seront tout de même protégées dans une certaine mesure par la vaccination¹. Consultez votre médecin pour déterminer à quel moment vous devriez recevoir le vaccin contre la COVID-19.

Devrais-je cesser mon traitement contre la SEP pour recevoir le vaccin contre la COVID-19?

En général, les personnes atteintes de SEP devraient continuer à prendre le MMÉSP qui leur a été prescrit et discuter des risques liés à celui-ci avec leur équipe soignante avant d'interrompre leur traitement³.

Notes:

Consultez votre professionnel de la santé pour des renseignements complets concernant la SEP et les options thérapeutiques, ou si vous croyez présenter des symptômes demandant de l'attention.

Références :

1. Société canadienne de la sclérose en plaques. Recommandations à l'intention des personnes qui vivent avec la SP concernant les vaccinations contre la COVID-19. <https://scleroseenplaques.ca/ressources/nouvelles/article/recommandations-a-lintention-des-personnes-qui-vivent-avec-la-sp-concernant-les-vaccins-contre-la-covid-19>. Mises à jour le 1er juin 2021. Site consulté le 4 juin 2021.
2. COVID-19 : Foire aux questions pour les gens atteints de sclérose en plaques (SP) - Réseau canadien des cliniques de sclérose en plaques. <https://mssociety.ca/library/document/IDVFvJK4oX6tiWz3Us7k1ISfBPRrayx0/original.pdf> - _ga=2.129037260.1737053630.1625959370-1902659480.1625864947
3. Société canadienne de la sclérose en plaques. Directives relatives aux traitements par un médicament modificateur de l'évolution de la SP (MMÉSP) en cas de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). <https://scleroseenplaques.ca/ressources/ce-que-vous-devez-savoir-a-propos-de-la-maladie-a-coronavirus-2019/directives-relatives-aux-traitements-par-un-medicament-modificateur-de-levolution-de-la-sp-en-cas-de-maladie-a-coronavirus-covid-19>. Site consulté le 4 juin 2021.